

Rapport moral

Saison 2021/ 2022

Par Mai-Anh NGO, Secrétaire générale

Ce rapport moral porte sur la saison 2021/2022. À ce titre, seront présentées les activités allant du 1^{er} septembre 2021 au 30 août 2022.

Ce rapport d'activité a été rédigé en coopération avec le directeur technique national et le délégué général. C'est la raison pour laquelle certains points ne seront pas évoqués dans ce rapport et le seront postérieurement.

Si la méthode de rédaction a évolué, la philosophie de ce rapport moral est identique aux années précédentes. Il s'agit d'évoquer par l'exemple, les actions réalisées par le siège fédéral, les comités régionaux, départementaux ou les clubs pour obtenir une vision holistique de la saison. Il peut paraître contre nature par une technique pointilliste d'obtenir un dessin cohérent, mais c'est le défi que je me propose de relever cette année encore.

La saison 2021/2022 demeure comme les années précédentes marquée par des circonstances délicates, voire exceptionnelles. En dépit de cette situation, il faut souligner la capacité de notre fédération à performer, à réussir.

C'est sur ces deux temps forts que je souhaite construire ce rapport d'activité en mettant en exergue le contexte complexe dans lequel évolue la fédération, qui n'empêche pas cette dernière d'avoir une dynamique ambitieuse

I. Une fédération faisant face à un contexte complexe

2021/ 2022 fut une saison préoccupante à plus d'un titre au niveau de l'environnement institutionnel et sportif (A), d'une part et au niveau interne (B), d'autre part.

A. Des contraintes externes multiples pèsent sur la fédération

Tout d'abord, la persistance de contraintes sanitaires liées au Covid ou à leurs conséquences. Il faut noter que la précédente assemblée générale a été la première à connaître un retour à la normale avec environ 400 participants.

Cette pandémie est aussi à l'origine de l'accentuation des difficultés de la Résidence Internationale de Paris dont nous sommes propriétaires. Je développerai un paragraphe sur la RIP ultérieurement, mais je tenais à faire ce lien de contexte car il ne doit pas être négligé.

Si la Covid nous a évidemment apporté son lot non négligeable de difficultés, elle nous a contraint à innover et à explorer de nouvelles voies avec notamment le développement des

webinaires de la formation animée par Denis Charreyre et Jonathan Robert. Ce développement a été conséquent puisque sur la saison 2021/2022, on peut dénombrer 12 formations des indispensables et 282 stagiaires formés. Cette même dynamique autour du numérique a également servi le pôle territoires (dirigé par Cédric Garreau). Le fait d'animer et de structurer notre réseau est essentiel car vous en êtes tous les acteurs, mais il faut être dans une dynamique unique et forte pour atteindre nos objectifs. Les webinaires permettent un dialogue et un échange plus fréquent pour que tout un chacun s'approprie la politique fédérale et ses outils. En ce sens, il y a eu trois webinaires DVT, un webinaire équipements et 12 webinaires réseaux sur des thèmes aussi variés que les labels, les High Five.

Hormis les contraintes sanitaires, que nous avons surmontées, et qui sont je l'espère dernière nous, il y a eu des obligations institutionnelles qui incombent à la fédération de par sa position d'acteur central dans le parasport et de fédération délégataire.

Parmi les charges institutionnelles auxquelles nous avons dû faire face, il faut citer en premier chef le contrôle de la Cour des Comptes qui a fortement sollicité les équipes du siège et en particulier le service comptabilité dirigé par Carole Malthet. Le rapport final de la Cour des Comptes a été remis en juin 2022. Ce contrôle portait sur la période 2014 - 2020. Ce contrôle a montré que la situation financière de la fédération était préoccupante essentiellement à cause de difficultés rencontrées par la Résidence Internationale de Paris (RIP). La Résidence, comme un grand nombre de structures d'hébergement en France, a dû faire face, à son échelle, à la succession d'événements éprouvants qu'a connu la France ces 6 dernières années et qui ont gravement ralenti, voir stopper son activité, jusque-là pérenne : les attentats de Paris en 2015, le mouvement des gilets jaunes en 2018, la pandémie de Covid depuis fin 2019. La situation financière de la RIP est aujourd'hui nettement meilleure. Bien plus, il est possible à ce jour d'annoncer l'existence d'un plan de reprise solide grâce au travail important réalisé par notre Délégué général, Louis Frédéric Doyez.

Ce rapport de la Cour des Comptes a également été l'occasion d'initier avec les autorités de tutelle un échange sur le financement des disciplines handisport dont nous avons la charge.

Ce qui m'autorise à présent à aborder la question de la campagne de délégations des sports d'été. Les textes législatifs concernant les délégations ont été modifiés, et les fédérations doivent à présent s'engager avec un contrat d'engagement républicain et un contrat de délégation. L'existence de ces contrats implique que nous puissions respecter ces engagements, mais la délégation nous positionne surtout comme un contributeur majeur dans la mise en œuvre de missions de service public sur les sports et pour se faire nous bénéficions de prérogative de puissance publique dans la gestion qui nous est confiée. Parmi les près de 50 disciplines proposées au sein des clubs affiliés, nous sommes délégataires et par le fait responsable des disciplines d'été suivantes : Boccia ; Goalball ; Torball ; Para-athlétisme ; Para-basket ; Para-bowling ; Para-cyclisme ; Para-haltérophilie ; Para-escrime ; Para-football ; Para-handball (jusqu'au 30 juin 2022) ; Para-natation ; Para-pétanque et sport boules, ; Para-randonnée ; Para-rugby ; Para-sarbacane ; Para-tennis de table ; Showdown.

Au-delà des composantes du contrat de délégation pour notre fédération, plus largement l'apparition des contrats de délégation, implique à présent que l'ensemble des fédérations délégataires puisse accueillir ou accompagner les personnes en situation de handicap, cela afin de respecter leurs contrats.

Je tiens aussi à vous signaler que notre fédération est l'une des rares qui a dû faire face aux deux campagnes de délégation.. A cet égard nous avons réalisé deux campagnes de délégation : été puis hiver, lors de cette unique saison. S'agissant des disciplines d'hiver notre fédération a la délégation pour : le para-ski alpin, para-ski de fond, para-biathlon, para-snowboard et para-curling.

Ces deux campagnes de délégation ont fortement sollicité les équipes de la DTN car les demandes sont faites discipline par discipline avec des cahiers des charges extrêmement conséquents.

À noter que le périmètre de la fédération demeure important et n'a pas connu la diminution que les scénarios les plus pessimistes pouvaient envisager. Notre fédération reste et demeure un acteur incontournable du sport pour personnes en situation de handicap.

C'est cette même position qui a été défendue lors de la récente modification des statuts du comité paralympique sportif français. L'ensemble des administrateurs ont œuvré par un travail collectif pour que cette place centrale soit préservée.

La modification des statuts du CPSF m'offre une magnifique transition vers une autre contrainte institutionnelle là aussi sans précédent : la mise en application des exigences concernant la démocratisation du sport en France. Cette loi a profondément modifié nos habitudes et nos façons de fonctionner. Depuis sa publication, le 2 mars 2022 l'ensemble de l'équipe fédérale travaille pour pouvoir permettre une mise en application en prenant en compte le plus possible les réalités de terrain. Nous vous soumettrons lors de cette assemblée générale 2023, la traduction juridique de ce travail collectif dans nos statuts. J'ai beaucoup travaillé sur ce sujet et je tiens à remercier tout particulièrement Gaël Rivière, vice-président délégué et avocat dans le civil, Louis Frédéric Doyez, délégué général, et Grégory Saint – Génès, DTN pour leur disponibilité et leur énorme travail sur ce sujet.

Parmi les autres obligations légales, on peut aussi relever les nouvelles dispositions quant au contrôle d'honorabilité qui entraîne une refonte de nos systèmes d'information gérés par Samuel Ginot.

Sur le plan sportif, hormis l'évolution des performances toujours à la hausse, nous avons avec le décalage des jeux de Tokyo, un pari fou à relever celui d'une double saison paralympique à laquelle il fallait ajouter la réussite lors des Deaflympiques. Trois événements de référence dans une même saison à réussir. Il fallait mesurer l'ampleur du défi !

Ces quelques développements, vous ont montré que notre fédération évolue dans un environnement particulièrement contraint sur le plan sanitaire, sur le plan institutionnel, mais aussi sur le sport sportif.

Le défi est relevé, malgré des conditions de travail complexe

B. Des contraintes internes fortes

Les développements précédents ont permis de souligner que notre Fédération doit faire face à un contexte extrêmement contraint par l'environnement externe, ceci peut avoir des répercussions dans notre organisation interne comme ce fut le cas en ce qui concerne les directeurs techniques nationaux. Il faut saluer l'arrivée de Grégory Saint-Géniès, depuis le 1^{er} Octobre 2022.

Il faut évoquer le départ de notre « nouveau- ex » directeur technique national : Frank Bignet nommé Conseiller haute performance, préparation olympique, paralympique et sport de haut niveau auprès de la ministre des sports. Ce départ, à un peu plus d'un an des jeux, rajoute de la complexité dans une perspective de très fortes contraintes de réussite lors des jeux paralympiques de Paris. Elle présente cependant l'avantage de savoir qu'auprès de la ministre des sports se trouve en ce moment, un conseiller maîtrisant parfaitement les spécificités paralympiques. Tous nos vœux de réussite à Frank dans cette nouvelle mission.

La succession des différents directeurs techniques nationaux François Lecastrec, Frank Bignet ont logiquement impacté le fonctionnement de travail de notre fédération, même si les équipes se sont mobilisées pour que ses conséquences soient minimisées.

À cela, s'est ajouté la situation financière contrainte de la fédération, sur laquelle reviendra le trésorier dans son rapport. Vous mesurez à quel point les contraintes internes sont également fortes.

En plus de cette instabilité de l'environnement, les représentants du personnel via le droit d'alerte nous ont signifié des difficultés dans leurs conditions de travail et son organisation. Ceci interroge plus généralement sur la qualité de vie au travail. Pour répondre à ces demandes et améliorer la situation, le dialogue social a été intensifié avec une multiplication des rencontres avec le personnel, avec les représentants du personnel. Il y a eu ensuite la nomination d'un référent relatif risques psychosociaux, en la personne de Guy Tisserant. À ce titre Guy Tisserant avec l'aide d'Hugues Dujou a mené des entretiens afin de se rendre compte des ressentis des salariés. À l'issue de cette démarche, le comité directeur a pris des mesures qu'il me semble nécessaire d'évoquer alors que cela dépasse le cadre chronologique de la saison 2021/ 2022. Le comité directeur réunit en janvier 2023 a décidé de nommer une société externe pour réaliser une enquête sur les conditions de travail. Les représentants du personnel seront associés dès le départ à cette enquête. À titre temporaire, le management des équipes a été modifié et des élus et des cadres techniques sont les référents directs des managers et de leurs collaborateurs.

En dépit de ces difficultés, il faut souligner à quel point notre fédération est restée dynamique et performante

II. Une fédération performante

En toute logique, la performance d'une fédération sportive se mesure aux résultats de ses sportifs. Mais, l'existence de toutes ces médailles ne doit pas occulter les réussites que l'on peut trouver dans l'ensemble des autres secteurs mis en avant par notre programme fédéral CAP 24+.

Je ne vais pas développer longuement les résultats sportifs, le rapport de la direction technique nationale le fera.

Je tiens cependant à mettre en exergue les 41 médailles remportées aux jeux paralympiques de Tokyo. Le doublement de ces médailles par rapport aux jeux précédents.

Lors des jeux d'hiver de Pékin 2022, la France a obtenu d'excellents résultats avec en bonus le fait que le nombre de médaillés a été doublé par rapport à Pyongyang. Ce sont quatre athlètes qui ont remporté les médailles contre deux à la paralympique précédente.

Lors des Deaflympiques, Caxias do Sul en mai 2022, nos 29 athlètes sourds handisport étaient présents en athlétisme, cyclisme, football, natation et tennis de table, ils ont décroché 10 des 16 médailles obtenues par la délégation française dont 6 en or, 3 en argent et 1 en bronze. La France au total s'est classée 8^{ème}

Nous félicitons nos sportifs, leurs entraîneurs et tout l'encadrement pour ces beaux résultats.

Ces trois grands événements sont aussi l'occasion de souligner les actions de notre service communication.

D'importants dispositifs de suivi des Equipes de France #Bleushandisport illustrés début de saison 2021/2022 avec la couverture spécifique pour la FFH des performances des athlètes handisport aux Jeux d'été « retardés » de Tokyo (résumés, infos, alertes médailles, photos et vidéos...), et la collaboration avec le CPSF, renouvelée ensuite début 2022 pour les Jeux Paralympiques d'hiver de Pékin.

Suivi quelques mois plus tard, par un dispositif dédié pour assurer la couverture des Deaflympics d'été au Brésil (coordination FFH et liaison avec les autres fédérations impliquées). A noter la collaboration du Comité de la Somme (mise à disposition de Benjamin Gallien sur place) et le soutien de l'équipe com à Paris dirigée pour Benoit Hetêt, pour toute l'information et les résultats, avec à chaque fois une mobilisation « nocturne » depuis la France.

Les médias ont également été nombreux à nous solliciter en cette saison très paralympique, la presse régionale notamment, mais aussi avec des reportages et des collaborations toujours solides avec France Télévisions, le groupe Radio France, TF1, Sport en France, L'Equipe...

Les médias training organisés avant les Jeux par la communication ou lors des compétitions internationales (zones mixte d'Hélène) ont porté leurs fruits dans les discours et témoignages d'athlètes qui se doivent d'être inspirants et inviter à rejoindre nos clubs.

La parole de nos sportifs est notre plus grande force de communication.

Pour continuer sur la dynamique du volet sportif, je vous propose de revenir sur les grands événements organisés par notre fédération.

La saison a été riche d'organisation d'événements, je vais commencer par les événements internationaux de référence avant de passer sur les compétitions nationales.

Dans les points saillants de cette saison, il faut évoquer :

- ITTF SQY French Para Open de tennis de table, Para Athletics Grand Prix, manifestation avec 64 Pays inscrits, 700 athlètes, 15 000 spectateurs sur 2 jours de compétition,
- UCI Para-Cycling Track World Championships avec une participation record de 39 pays, 8 000 spectateurs sur 4 jours
- Et le Wheelchair Rugby European Championship avec 17 000 spectateurs venus sur toute la semaine vibrer et voir notre équipe devenir championne d'Europe.

Ces grands événements démontrent un savoir-faire, une expertise de notre fédération et je l'espère donneront envie aux personnes en situation de handicap de pratiquer du sport. Sachez que les fédérations internationales reviennent vers notre cellule événementielle pour organiser de nouveaux événements devant leur réussite tant pour les sportifs que pour le public. Je vous invite d'ailleurs à suivre nos événements estivaux et en particulier le championnat du monde d'athlétisme qui se tiendra au mois de juillet.

Ce savoir-faire est mis en service également pour des compétitions nationales avec pour la saison 2021/ 2022 les premiers championnats de France multisports à Lille ou les jeux de l'avenir de Tourcoing.

Les actions de notre fédération ne sont pas uniquement tournées vers la compétition, bien au contraire. Il faut que chacun puisse trouver la pratique sportive qui lui convient, qu'elle soit compétitive ou non.

En ce sens, il me semble pertinent de citer les sports de nature qui ont disposé d'un bel écrin grâce à l'EDF ADN Tour Handisport, soutenu par EDF, une tournée de raids 100 % nature rendue possible par le savoir-faire de nos comités organisateurs. Ces derniers ont participé et porté les différentes étapes, dans différents environnements d'exception.

Il est également de la vocation de la fédération de faciliter l'accès au plus grand nombre à la pratique sportive. Dans cette logique, des programmes qui fonctionnent très bien ont été pérennisés. On peut en effet citer :

- Le déploiement de plus en plus important du PEPS avec 75 établissements sensibilisés/accompagnés en lien avec 26 clubs/comités, 30 établissements aidés financièrement en lien avec 12 clubs/comités,
- Mais aussi des dispositifs novateurs comme les clubs inclusifs.

Le Comité Paralympique et Sportif Français, la Fédération Française Handisport et la Fédération Française du Sport Adapté se sont associés pour proposer un projet de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des clubs souhaitant accueillir un public en situation de handicap.

Le programme Club Inclusif a ainsi vu le jour. Celui-ci est centré sur la pratique, la rencontre et la proximité avec des personnes en situation de handicap. Il s'organise sous forme de sessions de sensibilisation qui se déroulent sur plusieurs jours.

Le CPSF, la FFH et la FFSA s'engagent à accompagner les collectivités territoriales volontaires pour porter en commun ce programme. La sensibilisation proposée aux clubs s'adresse aux dirigeants et aux encadrants. Elle permet de replacer la personne en situation de handicap dans son humanité, de faciliter l'engagement de chacun dans la pratique sportive (qu'elle soit entre pairs ou partagée), d'appréhender les aspects sécuritaires et de garantir la qualité d'encadrement de la pratique.

Cette sensibilisation est transversale aux différents types de handicaps et ne nécessite aucun prérequis à l'apprentissage afin d'être ouverte et accessible au plus grand nombre.

L'objectif est de former 3 000 clubs d'ici les jeux de Paris 2024 et ainsi développer un important maillage des clubs, d'enrichir l'offre de pratique à destination des PSH et répondre aux contraintes spécifiques en matière d'accessibilité. Les 3 premières sessions ont vu le jour en 2022.

Pour développer une offre de pratique et permettre l'accès au plus grand nombre, le domaine de la formation est essentiel. S'agissant de la formation il faut souligner que la fédération a obtenu la certification Qualiopi en septembre 2022. Cette certification était fondamentale pour mobiliser les fonds de la formation professionnelle au profit des formations handisports.

La formation prend des formes multiples. Ainsi en 2021, il y a eu 79 sessions, plus de 1 100 inscrits, sur des thématiques transverses telles que la formation de formateurs, la

formation multisport ou la formation sport santé avec un gros développement de formation à distance.

Le volet qui vient en écho à la formation et qui s'est énormément développé ces dernières années concerne la participation de la fédération à la recherche, en particulier à travers un grand programme de recherche pluridisciplinaire qui va arriver à son terme prochainement : paraperf.

Ce programme de recherche a permis notamment le développement d'outils d'analyse dans 7 sports, il y a aussi un recensement de besoins en matériel et des analyses biomécaniques qui serviront sur le terrain et enfin une étude en sciences humaines regroupant un volet juridique, un volet sociologique et un volet psychologique visant à améliorer l'environnement du sportif de haut niveau handisport. Ces outils ont déjà été utilisés lors des compétitions de référence et ont permis à nos sportifs de monter sur les podiums.

Au-delà de cet apport, l'ensemble de ce travail de recherche permet d'affirmer l'expertise de la fédération en matière de sport pour les personnes en situation de handicap. De montrer que c'est un sujet complexe qui nécessite de prendre en compte les spécificités. Cela permet aussi d'avoir une véritable transmission de l'expertise et de lui donner une pérennité en faisant un effort de rédaction et de communication.

Ce qui me permet une transition toute trouvée vers toute la valorisation de l'expertise à travers différents supports comme le cahier des experts. Les trois documents les plus consultés concernent la boccia, le tennis de table et le guide matériel pour 2022.

S'agissant de la communication de façon générale, le service est extrêmement sollicité à travers tous les événements que vous réalisez. Ils sont relayés par nos supports Handisport le Mag, mais aussi par nos newsletters « Echo » pour l'ensemble du réseau interne et nos clubs, « Ex Aequo » pour nos licenciés, l'externe, les médias, les partenaires et enfin « Les Experts », publiés par notre département du même nom (réalisés par Julien Michel sous la direction de Sandra Mauduit).

Nous avons également étoffé nos outils de communication notamment à travers le lancement de notre chaîne Handisport-Studio.tv en partenariat avec la plateforme Sportall. Plusieurs championnats ont ainsi pu être proposés et diffusés en direct, préparant ainsi le terrain au dispositif exceptionnel qui a pu voir le jour à la rentrée 2022, avec la captation chaque week-end du Championnat de France de basket fauteuil Elite Nationale Bastide Médical. Pour cela je veux remercier la commission basket et tous les clubs concernés qui se sont formés et préparés à l'été 2022.

Tous les événements seront également relayés sur les réseaux sociaux

Je crois avoir pu transmettre, par le biais de ce rapide tour d'horizon des activités handisports sur l'ensemble des territoires, son dynamisme.

Toutes ces activités sont possibles notamment grâce au soutien de l'État et l'ANS qui restent nos premiers financeurs.

Cependant, nous avons la chance d'avoir d'importants partenariats privés et en particulier nos partenaires officiels: EDF, Societe Generale, Renault, COVEA, AGEFIPH, Le Coq Sportif et le Groupe Apicil

Il faut noter l'important travail réalisé par le service marketing, dirigé par Adrien Balduzzi sur cette saison 2021/2022 avec une augmentation des recettes privées par rapport à la saison précédente notamment grâce à : APICIL, Atlantem et de nombreux partenaires disciplinaires. Ce dynamisme du marketing peut se percevoir à travers le fait qu'aujourd'hui le partenariat privé représente 80 entreprises.

Cette augmentation des recettes privées est l'occasion pour moi d'aborder la dernière partie de mon propos qui est le fait que la fédération construit aujourd'hui une belle perspective d'avenir et se dote d'outils pour avancer plus vite plus haut plus fort dans les prochaines années. C'est le cas par exemple du service marketing qui s'est projeté à l'horizon 2025. C'est le cas aussi pour la réforme des licences qui a été engagée mais qui sera reportée d'une année ou encore l'optimisation en cours de notre réseau et de l'infrastructure serveur et logiciel.

Toutes ces évolutions visent à permettre d'une part aux sportifs de demain de performer, je pense notamment les sportifs accueillis dans les japs régionaux, dans le jap national et aussi dans le centre fédéral de formation et d'autre part de faciliter l'accès à la pratique au plus grand nombre afin que chacun trouve un sport correspondant à ses envies tout en respectant sa singularité.

S'il est possible de se tourner vers l'avenir à l'aube des jeux paralympiques de 2024 c'est parce que des visionnaires ont construit cette fédération. Beaucoup d'entre eux sont partis récemment. Je garde en mémoire des grands hommes de notre fédération tel qu'André Auberger et Christian Paillard, mais aussi tant d'autres dans les comités et commissions, à qui je pense en partageant ces beaux moments de 2021/2022.

Je veux aussi saluer pour leur engagement l'ensemble des salariés, des cadres techniques, du comité directeur, des comités des clubs des licenciés, des bénévoles qui

œuvrent jour après jour pour que chaque personne en situation de handicap éprouve du bien-être par le biais d'une activité physique ou d'une pratique sportive.